

Bulletin municipal
Commune de Proville

JANVIER/FÉVRIER 2025
N° 19

PROVILLE

Passionnement



Flanez



Vibrez



Respirez



Profitez

En 2025 ,

vivez Proville
intensément
INTENSÉMENT

EDITO

Chères Provilloises, Chers Provillois,

Gérer une commune aujourd'hui nécessite expérience et passion.

2024 aura été une année bien remplie pour Proville.

Bien sûr, l'inauguration de notre nouvelle école Charles de Gaulle. Une réussite de l'avis de tous !

Mais aussi la poursuite des travaux permettant de mettre aux normes nos bâtiments tout en réalisant d'importantes économies d'énergie, l'agrandissement de la crèche des Marmottons, la réhabilitation d'une bonne partie de notre réseau d'eau potable réalisée par Noréade, la poursuite du programme LED, la mise en œuvre d'un certain nombre de travaux de voirie (rond point, ralentisseurs, trottoirs...)

A ce programme de travaux, nous pouvons ajouter une vie communale intense, des festivités, des spectacles, de belles illuminations de Noël, une activité soutenue de nos associations.

Tout cela est évoqué dans ce numéro par les différents adjoints et conseillers délégués qui réalisent, à mes côtés, un travail remarquable.

Mais 2025, nous le savons tous, sera une année difficile... La situation politique et économique de notre pays est incertaine. Bien malin qui sait de quoi sera fait demain...

Faut-il que nous nous attendions à des baisses importantes des dotations d'Etat ?

Allons-nous devoir faire face à une réduction drastique des subventions permettant de mener à bien nos projets ?

Nul ne le sait !

Ce que je sais, c'est que notre situation financière est saine, ce qui nous permet d'envisager sereinement l'avenir.

Ce que je sais, c'est que l'équipe d'adjoints et de conseillers qui m'entourent est composée de gens compétents et motivés.

Cela me suffit pour être optimiste et confiant.

Gérer une commune aujourd'hui nécessite expérience et passion.

Nous avons les deux, au service des Provilloises et des Provillois.

Les beaux jours reviennent, promenez-vous, respirez, vivez Proville intensément !

Tout cordialement

Guy COQUELLE,
Maire de Proville,
Vice-Président Environnement à la Communauté d'Agglomération
de Cambrai



02 Édito

03 Cadre de vie

04 Transition
énergétique

05 Finances

06/07 Fêtes de fin
d'année

08/09 Animations,
culture, concerts,
fêtes / Implication des
jeunes

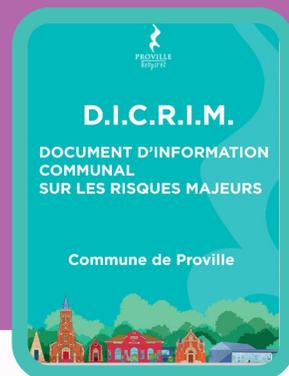
10/11 Ecole et Petite
Enfance / Action so-
ciale / Médaillés / Les
Enfants de la Balle

12 Tribune libre de
l'opposition / C'est
pas forcément sympa/
Infos diverses / Hom-
mage à Gisèle Lamps

www.proville.fr

Directeur de publication : Guy COQUELLE
Rédaction : Service communication
Mairie de Proville
Directeur délégué : Michel SLOMIANY
Crédit photo : Christine FÉRAIL

CADRE DE VIE



Travaux, suite et fin !

Le numéro précédent était presque exclusivement consacré aux travaux dans la commune. C'est vrai qu'ils sont allés bon train en 2024. Cette année sera évidemment plus calme...

Nous en profiterons pour finaliser un certain nombre de projets qu'il nous fallait mener à terme.

Si le grand chantier de remise aux normes du réseau d'eau par Noréade est maintenant terminé, il nous faut cependant revoir le principe définitif de circulation.

La sécurité, une priorité pour 2025

Des conseils pour limiter le risque de cambriolage

En 2024, notre commune n'a pas été épargnée par les nombreux vols qui ont sévi sur le secteur du Cambrésis.

Le commissariat de police de Cambrai, qui entretient des liens réguliers avec les communes de sa circonscription, a organisé une réunion avec les citoyens référents de Proville le 18 octobre dernier.

Voici quelques conseils donnés à cette occasion pour tenter de limiter les risques d'intrusion :

*Fermez les volets lors de vos absences

*Ne laissez pas trainer dans le jardin des accessoires qui facilitent la tâche aux voleurs : escabeau, table, outils....

*Soyez vigilants si vous voyez des individus inconnus du voisinage au comportement suspect, des démarcheurs à domicile douteux ; même en cas de simple doute, contactez la mairie qui transmettra l'info aux services de police.

*Si vous êtes témoins d'un méfait, n'intervenez

pas ! Appelez de suite le 17, en donnant un maximum de détails (description de(s) l'individu(s), marque, couleur, immatriculation du véhicule...).

La vidéoprotection en projet

Afin d'améliorer notre sécurité, un système de vidéoprotection devrait être installé dans la commune.

Les autorisations sont en cours d'étude dans les services de la préfecture.

Il s'agira, aux entrées / sorties du village, de caméras capables de reconnaître les plaques et l'environnement des véhicules, ce qui permettra de renseigner au mieux les services de police.

D'autres caméras seront installées sur des bâtiments et sites communaux les plus sensibles.

Le Plan Communal de Sauvegarde approuvé

Le 16 décembre 2024, le Conseil municipal a adopté le Plan communal de sauvegarde (PCS). Ce document vise à organiser les moyens

communaux existants pour faire face aux situations d'urgence.

Proville est soumise à cette obligation légale car elle est exposée à des risques considérés comme majeurs, en particulier les inondations, mouvements de terrain, transports de matières dangereuses, séismes...

Le PCS est constitué d'un « document d'information communale sur les risques majeurs » : le D.I.C.R.I.M. On y retrouve la liste complète des différents risques, les mesures prévues pour alerter, protéger, secourir, ainsi que les attitudes à adopter dans ces situations. [Le D.I.C.R.I.M. est consultable sur « proville.fr » : rubrique SÉCURITÉ – D.I.C.R.I.M.]

Pour l'élaborer, nous avons recensé nos moyens propres (humains et matériels).

A noter que cette démarche a été également réalisée au niveau de la C.A.C. pour permettre un volet entraide entre toutes les communes.

Retrouvez tous les infos relatives à la sécurité de notre commune sur notre site internet « proville.fr » > onglet « Commune » / rubrique « SÉCURITÉ – D.I.C.R.I.M. »

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, L'HEURE DES PREMIERS CONSTATS

Opération « chasse au gaspi ! »

Comme vous le savez, durant ces cinq dernières années la commune s'est fortement investie dans une démarche vertueuse d'économie d'énergie.

L'exemple le plus probant, c'est, bien sûr, la réhabilitation de l'Ecole Charles de Gaulle, véritable passoire thermique, aujourd'hui devenue un bâtiment à très faible consommation avec un confort de vie bien supérieur.

Mais, d'autres chantiers ont permis de procéder à « une chasse au gaspi » dont nous commençons à mesurer les premiers effets. L'équipement en panneaux solaires de la salle Gatien et le contrat passé avec ENEDIS pour la consommation de l'énergie produite par 2 sites (Ecole/Gatien) sur 6 bâtiments communaux ont limité nos besoins électriques.

Le grand chantier de rénovation de la chaufferie, réseaux hydrauliques et auxiliaires (Centrale Traitement Air - Douches) des salles Alain Colas - Saint Exupéry avec la cantine scolaire est terminé et permettra des économies consé-

quentes. Ces lieux très fréquentés par les enfants, les associations et les sportifs vont offrir un confort renouvelé avec les mises aux normes adaptées aux exigences actuelles.

La poursuite du programme « full LED » qui se terminera cette année va nous permettre de poursuivre les économies, mais aussi d'en finir avec ces désagréables coupures de l'éclairage public la nuit.

Nous continuerons de rechercher toutes les sources de déperditions énergétiques dans la commune. Nous continuerons la modernisation engagée. Elle était plus que nécessaire.

Investir aujourd'hui dans la maîtrise de l'énergie, c'est se donner des marges d'économie et donc des latitudes d'investissements futurs.

Avec le tableau de synthèse ci-dessous, le bilan énergétique 2024 démontre que les engagements projetés ont été réalisés.



Bilan Energie 2024 / PROVILLE

Consommation Electricité

TOTAL COMMUNE	- 75.200 KWh	-12,40%
Sources Economies	Eclairage Public	-13,50%
	Ecole	-45,00%
	Ateliers Municipaux	-47,80%
	Mairie	-7,30%
	Salle Gatien	-8,10%

Entre 2020 et 2024 PROVILLE a réduit sa consommation d'électricité de 32%

Bilan Economique (Electricité + Gaz) - 33.000 € TTC -9,40%



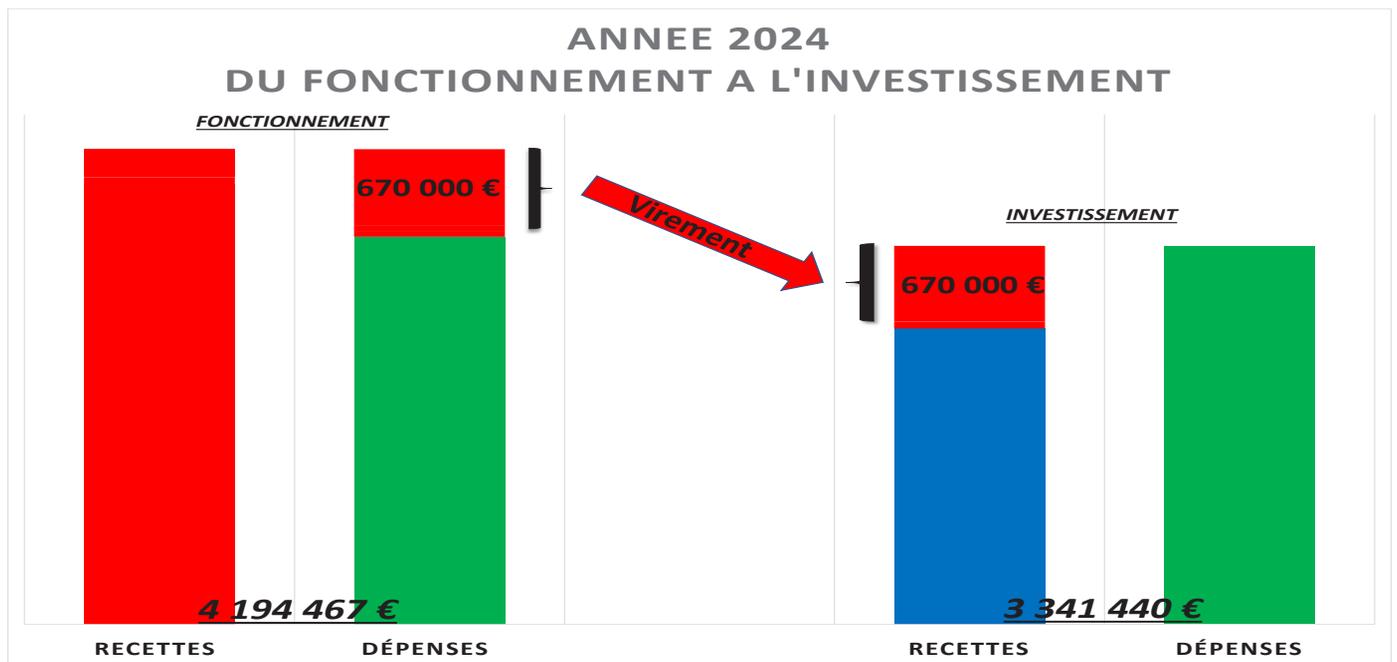
FINANCES

Bonne santé financière pour Proville

Plus que de longs développements, les représentations graphiques présentées lors de la récente cérémonie des vœux, permettent d'apprécier, au delà des efforts déjà réalisés et en dépit d'une conjoncture difficile, la bonne santé financière de notre commune.

Cette figure illustre :

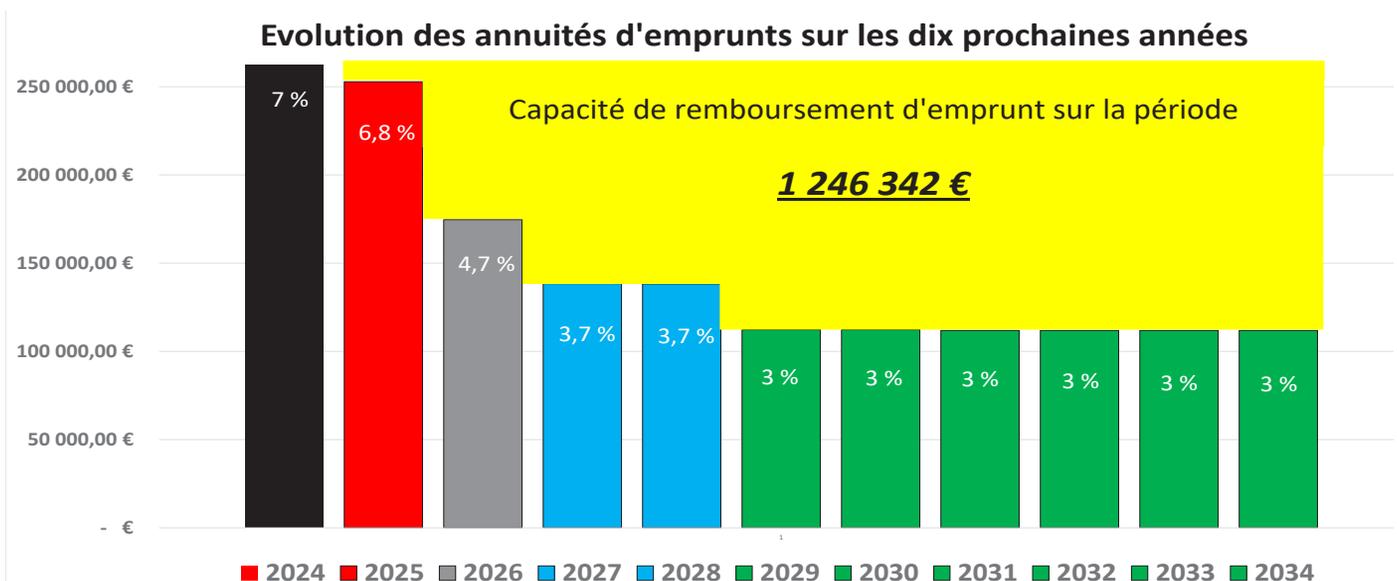
- les efforts réalisés en matière de fonctionnement, générant un auto financement important affecté en recettes d'investissement.
- l'amorce d'un cercle vertueux, dès lors qu'une part importante des investissements concerne des équipements producteurs eux-mêmes d'économies de fonctionnement.



L'évolution des annuités de remboursement d'emprunt, pour les 10 ans à venir, telle qu'elle figure sur ce graphique, outre qu'elle permet de constater dès 2025 un allègement de la charge, laisse apercevoir de nouvelles possibilités de financement, avec un endettement contenu.

Le taux d'endettement actuel de 7%, baissera régulièrement pour s'établir à 3% à partir de 2029.

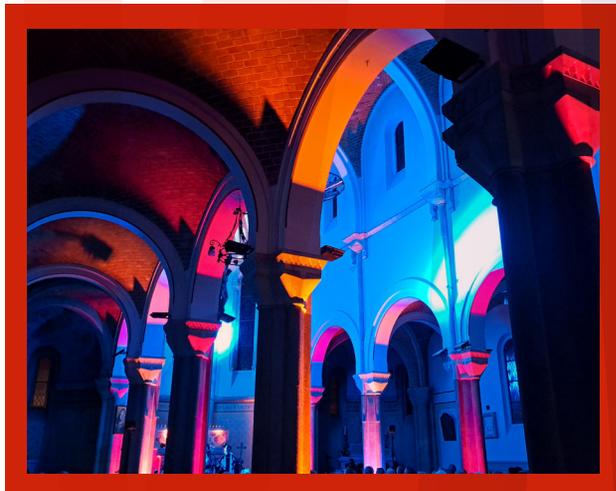
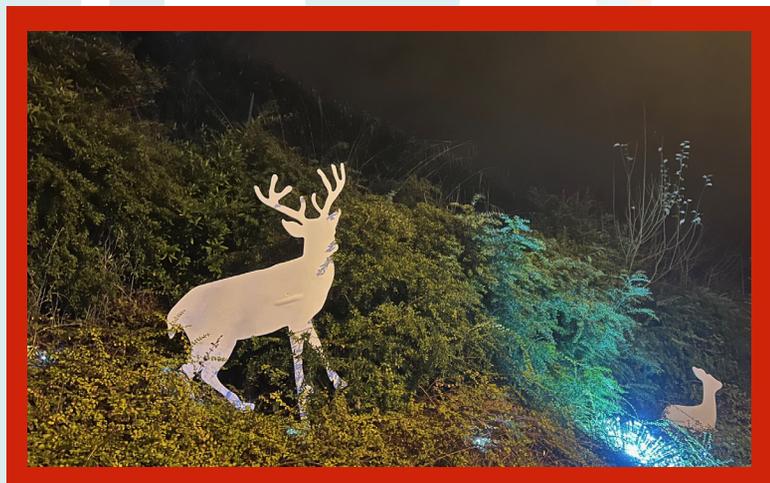
L'avenir peut être envisagé avec sérénité.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Plein les yeux, Plein les oreilles !

Formidable fin d'année 2024 à Proville ! De beaux éclairages, de belles décorations (merci aux services techniques et au service Animation et Jeunesse).



Un Gospel d'anthologie dans notre belle église suivi d'un sympathique vin chaud et marrons chauds avec nos aînés de la Roselière.



Un marché de Noël exceptionnel « 100% made in Proville », une réussite qui en fait aujourd'hui une référence dans le Cambrésis.



L'animation luge pour le plaisir des grands et des petits !



Un concert de jazz à la salle Gatien qui a enthousiasmé le public.

Un spectacle de Noël pour les enfants



Traditionnel : le cadeau des aînés et le goûter de la Roselière



Ces festivités de fin d'année auront été magiques et chaleureuses

ANIMATIONS, CULTURE, CONCERTS, FÊTES



Proville en Musique

L'édition 2024 de Proville en Musique aura marqué nos mémoires. Un retour à l'esprit d'origine de la Fête de la Musique, nous avons tous apprécié voir sur scène 6 Provillois dans un véritable show.

À l'issue de la soirée, vous avez été plusieurs à nous dire votre regret de ne pas avoir participé à cette belle aventure.

Cela ne peut pas s'arrêter là et une deuxième édition de « Et si c'était vous les Stars ? » s'ouvre à vous.

Vous avez plus de 16 ans, vous êtes Provillois, vous rêvez de monter sur scène en ayant été coaché par un musicien professionnel, alors osez et offrez-vous ce moment hors du temps !

Au plaisir de nous retrouver le **dimanche 22 juin**.
Inscription par mail provillenmusicque@proville.fr avant le 14 mars.



Le MicroAtelier

Vous avez eu le plaisir de découvrir dans vos boîtes aux lettres la nouvelle brochure culturelle de printemps.

Comme de coutume la saison sera riche et variée.

Les rendez-vous au MicroAtelier sont de plus en plus nombreux, au fil du temps nous faisons l'acquisition de nouvelles machines qui permettent de renouveler nos ateliers.

Mais le MicroAtelier ne peut se résumer uniquement à cela. Un MicroAtelier dans une commune, c'est aussi une invitation à entrer dans une démarche éco-responsable en réparant, transformant, rénovant des vêtements, des objets du quotidien etc...

Si l'aventure vous tente, n'ayez crainte vous serez accompagnés dans votre démarche par l'animatrice qui aura plaisir à vous recevoir **sur rendez-vous au 03 27 70 74 87**.



Proville les Bains aura lieu du 5 au 14 juillet.

Le thème, cette année ?

« Do you do you do you Saint-Tropez »

On y croiera peut-être le gendarme Cruchot, qui sait ?

Côté concerts, parmi les 5 soirées proposées, un come-back très attendu : **Johnny Vegas** reviendra « allumer le feu » à Proville le 13 juillet !



➤ **Fin juillet,** c'est « **La journée au bord de l'eau** » que nous envisageons de programmer le dimanche 27 juillet de 16h à 22h (en attente de l'autorisation des Voies navigables de France).

➤ **Le marché de Noël** se déroulera les **6 et 7 décembre**, avec une nocturne le samedi jusqu'à 22h. Et on vous réserve une surprise pour le lancement des illuminations le vendredi 5 décembre...

ANIMATION ET IMPLICATION DES JEUNES

Des jeunes toujours aussi motivés



Le 11 décembre 2024, Proville a installé son nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), une instance démocratique qui permet aux jeunes de s'impliquer activement dans la vie de leur commune.

Cette année, une nouveauté majeure : le CMJ est désormais ouvert non seulement aux élèves de CM1 et CM2 de l'école Charles de Gaulle, mais aussi aux collégiens de la commune.

Les jeunes élus ont pris leurs fonctions au sein d'une équipe dynamique et motivée, prêts à faire entendre leurs voix et à porter des projets qui toucheront leur quotidien.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes se réunissent une fois par mois afin de définir des actions, échanger des idées et proposer des projets.

À la tête du Conseil, **Sarah GIVERT** a été réélue Maire du CMJ.

À ses côtés, plusieurs adjoints ont été désignés pour superviser des domaines clés.

- **Axel LARIVIÈRE**, Adjoint à la culture, s'engagera à promouvoir les initiatives culturelles et artistiques, en favorisant la créativité des jeunes.
- **Cyana FLOQUET-TROCMÉ**, Adjointe à la gestion de projets, sera en charge de coordonner les différentes initiatives, en veillant à leur bonne réalisation.
- **Djolo BISSOUMA**, Adjoint à la sécurité et à la prévention, mettra l'accent sur la sécurité des jeunes et la prévention des risques au sein de la communauté.
- **Tom MARGARON-ROUTIER**, Adjoint à l'environnement, aura pour mission de sensibiliser ses pairs aux enjeux écologiques et de promouvoir des actions concrètes pour un Proville plus vert.
- **Étienne DHERBECOURT**, Adjoint à l'implication citoyenne, encouragera la participation active des jeunes dans la vie locale et la prise de responsabilités.
- **Baptiste BOUREL**, Adjoint aux sports et aux loisirs, proposera des activités ludiques et sportives pour encourager les jeunes à se retrouver et à s'épanouir.

Ce conseil compte également comme conseillers municipaux :

Louise DUBOIS, Ambroisine GOLDA, Loevane BRACQ, Clémence HADOUX, Naomie SAINT-AUBERT, Paul-Antoine POULAIN, Adam TOFFIN, Corentin HERREWYN et Leni SAINT-AUBERT.

Ce projet témoigne de la volonté de la municipalité de valoriser la voix des jeunes et de leur permettre de devenir des acteurs à part entière de leur ville.



En plus de ce Conseil Municipal des Jeunes, c'est aussi l'ensemble des jeunes Provillois qui s'implique tout au long de l'année, notamment lors d'une collecte de denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur.

Des projets pour 2025

Après son discours de présentation, la Maire du CMJ, Sarah GIVERT, a détaillé le programme, ambitieux et diversifié, de son Conseil, qui s'articule autour de **quatre grands axes** :

- **Environnement** : la création et la pose de nichoirs à oiseaux, l'organisation d'une matinée «Nettoyons la nature», la plantation d'arbres fruitiers, l'organisation d'un goûter zéro déchet à l'école.
- **Culture** : une visite du Conseil Départemental, Régional ou du Sénat (en fonction des possibilités), des déjeuners intergénérationnels.
- **Sports et Loisirs** : l'installation de filets de buts au city stade, l'organisation d'une olympiade multisport, une tyrolienne au city, une sortie ludique pour les jeunes Provillois, un moment de détente et de divertissement pour tous les adolescents de la commune.
- **Sécurité et Prévention** : éclairages LED au sol ou mise en couleur des passages piétons aux abords de l'école, afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des piétons, notamment aux heures de sortie des classes.

Ces projets visent à améliorer le quotidien des jeunes et à renforcer les liens intergénérationnels et communautaires.

Pour terminer, divers événements et animations organisés par la municipalité égayent l'année 2025 des enfants et des ados : les fêtes de Pâques, Halloween, le Parcours du Cœur, la ducasse (le 3ème week-end de juin), et un séjour d'été pour les adolescents.



ECOLE ET PETITE ENFANCE

La crèche « Les Marmottons » a grandi !

Depuis les travaux effectués en 2024, la micro-crèche municipale «Les Marmottons» a évolué pour devenir une petite crèche, offrant ainsi une capacité d'accueil élargie. Elle accueille maintenant 18 enfants, contre 12 auparavant, âgés de 10 semaines à 4 ans. Ces derniers sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire composée de deux éducatrices de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et deux animatrices d'éveil.

Afin de garantir un accès prioritaire aux habitants, 14 places seront réservées aux enfants de Proville, tandis que 4 sont attribuées aux enfants des employés du Centre Hospitalier de Cambrai, facilitant ainsi leur organisation familiale et professionnelle.

Les inscriptions sont ouvertes. Les parents intéressés sont invités à entamer rapidement les démarches, le nombre de places restant limité.

Il est à noter que le tarif horaire est calculé en fonction des revenus et de la composition du foyer. Celui-ci varie entre 0,47 € et 4,33 € (couches et repas fournis).

Pour plus d'informations, la crèche et la mairie se tiennent à disposition pour accompagner les familles.

Crèche « Les Marmottons » rue Jean Lebas. Horaires : de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi Contact : 03 27 78 29 22 / 06 31 41 90 71 / creche@proville.fr



Nouveaux tarifs de la cantine scolaire à partir du 1er janvier 2025



La commune de Proville poursuit son engagement en faveur d'une restauration scolaire accessible et de qualité.

La municipalité a reconduit pour trois ans l'adhésion au dispositif «cantine à 1€», dont les conditions ont toutefois été révisées par l'Etat, entraînant une grille des tarifs modifiée.

Grâce à cette adaptation, la municipalité veille à ce que la charge financière reste la plus équitable possible pour les familles provilloises.

Un poulailler et un potager à l'école : apprendre en cultivant et en prenant soin des animaux

L'école de Proville enrichit son cadre pédagogique avec l'installation d'un poulailler et d'un potager, une initiative visant à sensibiliser les élèves à l'environnement et au développement durable.

Grâce au poulailler, les enfants auront l'opportunité de découvrir le mode de vie des poules, d'observer la ponte des œufs et de participer à leur alimentation et à l'entretien de leur espace. Cette approche concrète leur permettra de mieux comprendre le lien entre l'animal et l'alimentation tout en développant un sens des responsabilités.

Le potager, quant à lui, offrira une immersion dans le monde du jardinage.

Les élèves apprendront à semer, arroser et récolter des légumes et des herbes aromatiques en suivant le rythme des saisons. Une belle manière d'aborder l'équilibre alimentaire, la biodiversité et le respect de la nature.



Ce projet éducatif et ludique favorise l'apprentissage par l'expérience tout en inculquant des valeurs essentielles comme le respect du vivant et la coopération. Une belle aventure pour les jeunes Provillois, qui verront grandir leurs plantations et prendront soin de leurs nouvelles pensionnaires à plumes !

ACTION SOCIALE

Les actions du CCAS

En octobre, Proville s'est associée à la campagne nationale **Octobre rose**, pour inciter à se faire dépister du cancer du sein. Plusieurs manifestations ont été proposées : une marche en rose, qui a rassemblé une centaine de marcheurs, une vente de tee-shirts, des tirelires chez les commerçants, et un thé dansant sur le thème des années 60. Plusieurs associations provilloises ont participé à la collecte de dons.

Le bénéfice de toutes ces actions s'est élevé à 2285 €, qui ont été remis via la CAC, à l'association Emera pour le soutien des malades et des aidants.



Samedi 21 décembre, le CCAS a eu le plaisir de faire parvenir à toutes les personnes de 70 ans et plus un cadeau comprenant essentiellement des denrées alimentaires, afin de célébrer les fêtes de fin d'année comme il se doit. 495 colis (représentant 665 personnes) ont été distribués à domicile par des bénévoles issus du CCAS, du Conseil municipal et du Comité des fêtes.

Le repas de printemps aura lieu le 13 avril prochain

Les personnes de 70 ans et plus recevront d'ici peu leur invitation par courrier (les époux/épouses même plus jeunes sont conviés également). Pour les nouveaux arrivants qui ne se sont pas encore fait connaître en mairie, présentez-vous rapidement à l'accueil ou contactez le 03 27 70 74 74.



A l'issue de la cérémonie des vœux, quatre médailles de la ville ont été remises.

Manuel Deceukeleire

Président de l'ASLP Badminton depuis 2018, mais présent dans le milieu associatif provillois depuis 1987, « Manu » Deceukeleire, a su faire grandir son club en fédérant autour de lui une équipe soudée de bénévoles, toujours très investis dans la vie du club et l'organisation des événements.

Bruno Richard

Arrivé à l'ASL Proville Tennis de Table en tant que parent de joueurs (avec ses fils, Benjamin et Cyprien), Bruno s'est peu à peu investi dans le club, pour en devenir président en 2013. D'un club en difficulté, il a réussi à faire grimper ses effectifs de 6 à 13 équipes. Mais également à faire évoluer ses deux premières équipes au niveau national (Nationale 1 pour l'équipe 1 et Nationale 3 pour l'équipe 2), faisant ainsi rayonner Proville dans toute la France. Et tout cela en gardant l'esprit d'un club familial !



Jean-Paul Plataux

Après une carrière de 21 ans dans l'armée de l'air, puis 23 ans dans les Voies Navigables de France, Jean-Paul profite de sa retraite bien méritée pour s'impliquer auprès des jeunes Provillois, lors d'activités intergénérationnelles deux mercredis par mois au QG des Ados.

Mais Jean-Paul, musicien dans l'Harmonie municipale depuis de nombreuses années, c'est aussi « le clown », surnom qu'il doit au nez rouge qu'il arbore fièrement pour faire rire le public lors des différents événements de la commune.

Edward Jachna, la passion des autres.

Très impliqué dans le milieu associatif, Edward s'investit notamment auprès des enfants en situation de handicap (Soleil Toujours) et auprès des personnes en difficulté pour faciliter leur réinsertion sociale (ARIL/Terrumanis)

« C'est de la balle ! »

« Les Enfants de la Balle » est une association nationale qui accompagne les clubs dans leurs projets de sport inclusif. Ceci afin de permettre et de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap.

L'association accompagne les entraîneurs et bénévoles pour les former à l'inclusion. Ainsi, la personne formée peut accompagner l'enfant pendant toute la séance, le stimuler, l'encourager et faire le lien avec le coach et les autres enfants du groupe.

Cet aidant favorise ainsi le développement de l'enfant et lui inculque les valeurs et la passion du sport.

Quatre associations de Proville (ce qui place notre commune en tête dans le Département du Nord) ont répondu favorablement à cet appel et, sont d'ores et déjà en situation d'accueil.

Il s'agit des clubs de basket, de tennis de table, de judo ainsi que les Commandos de la Force. Un grand merci pour leur investissement. Nul doute qu'ils seront bientôt rejoints par d'autres associations désireuses d'accueillir des enfants en situation de handicap.



DERNIERE MINUTE !



A partir du lundi 5 février 2025, débute la mise en place définitive d'un rond-point au carrefour des rues Gabriel Péri, Louis Maillet et d'Havrincourt, ainsi que des chicanes et du marquage au sol de la rue Gabriel Péri.

Ces travaux ont pour objectifs la mise en sécurité des usagers de la route via :

- la régulation de la vitesse en entrée bourg,
- la mise aux normes PMR des passages protégés du rond-point
- le partage de la chaussée vélos / automobiles (chaucidou).

Les travaux devraient durer moins d'une semaine (selon les conditions météo).

Espace cinéraire (Cimetière Côté Champs)

A partir du lundi 3 février 2025, aménagement d'un espace cinéraire au nouveau cimetière « Côté Champs ».

Les travaux prévoient l'installation de 14 cavurnes, d'un colombarium de 20 places, d'un jardin du souvenir.



INFOS DIVERSES

Inscriptions école

Les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2025 auront lieu du 24 février au 2 mai 2025.

L'inscription administrative est d'abord effectuée par les services de la mairie.

Préparez vos documents et :

– envoyez-les à nathaliesautier.jeunesse@proville.fr

ou

– déposez-les à l'accueil de la mairie.

Vous serez recontactés pour récupérer le certificat d'inscription, qui vous servira lors de votre rendez-vous avec le directeur de l'école, au mois de mai.

Documents à fournir :

- livret de famille (ou extrait d'acte de naissance)
- justificatif de domicile récent
- carnet de vaccinations
- adresses mail et numéros de téléphone des parents
- en cas de séparation ou de divorce, jugement attestant du mode de garde
- certificat de radiation si l'enfant est actuellement scolarisé dans une autre école
- pour les enfants domiciliés hors Proville : dérogation de la commune de domicile.

Instruction obligatoire à partir de 3 ans

L'accueil des enfants de 2 ans nés avant le 1er septembre 2023 sera soumis à la décision du conseil d'école en fonction du nombre de places. **Accueil uniquement le matin.**

Les enfants nés après le 31 août 2023 ne sont pas admis.

Cette démarche ne concerne que les futurs nouveaux élèves ; les enfants fréquentant déjà l'école Charles de Gaulle sont réinscrits automatiquement.

Informations CAC

• Calendrier 2025 de la collecte déchets

Retrouvez le calendrier de la collecte des déchets de la commune pour l'année 2025 sur notre site :

<https://proville.fr/calendrier-2025-de-la-collecte-des-dechets/> où à l'accueil de mairie.

Vous pouvez également consulter les différentes rubriques concernant la gestion des déchets sur notre page :

<https://proville.fr/collecte-des-dechets/>

HOMMAGE

Gisèle Lamps, Qui ne connaissait pas Mademoiselle Lamps ?

Gisèle nous a quittés, discrètement, sans bruit...

Elle restera pour nombre de Provillois la figure emblématique de la Paroisse.

Combien de familles aidées, soutenues, accompagnées dans les moments difficiles du deuil ? Combien de temps consacré aux autres, à Proville et en d'autres lieux ?

Ce temps, Gisèle ne le comptait pas. Pourtant fortement affaiblie, elle continuait sans cesse à s'occuper de la Paroisse, à s'occuper des autres. Pour elle, la notion de croyant ou pas, de pratiquant ou pas, n'avait aucune importance. L'important était d'agir et d'aider.

Ne nions pas que Mademoiselle Lamps avait un caractère que l'on pourrait qualifier de « bien trempé ». C'est aussi comme cela qu'on la connaissait et qu'on l'appréciait.

Le Général De Gaulle disait « le caractère est la vertu nécessaire dans les moments difficiles ». Cette phrase lui va si bien.

Nous tenions à rendre hommage à Mademoiselle Lamps, à Gisèle pour tout ce qu'elle a fait pour notre commune et ses habitants.

Repose en paix, Gisèle.



TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION

« Ensemble, un souffle nouveau pour Proville »

Vos élus d'opposition : Claire-Marie DUREUX, Jérôme HERLAUT, Christian SPARROW

Proville, passion ou gestion : il faut choisir.

À l'occasion des vœux 2025, les élus d'opposition souhaitent un avenir serein aux Provilloises et Provillois. Cependant, la situation financière de la ville est loin d'être idéale, qualifiée d'ailleurs de « situation fâcheuse » par la Voix du Nord dans son titre du 29 janvier dernier.

C'est pour cette raison que nous écrivons pour la première fois dans Proville Passionnément.

Après le projet « école » qui a coûté bien plus que prévu, et les dépenses liées aux sens de circulation inadéquats de notre ville, une nouvelle mauvaise surprise nous tombe dessus avec la résidence du Val d'Herminne. La commune de Proville se voit obligée de racheter les terrains invendus par la société d'économie mixte en charge du projet.

Qu'en est-il des caisses de notre commune ?

Pourquoi le projet, né sous l'ancienne mandature et soutenu par Guy Coquelle, a-t-il capoté ?

Le rachat des terrains du Val d'Herminne vient grever le budget de notre commune de 1 120 000 € HT à minima. Le coût du transfert de la dette liée à ce projet va impacter significativement le budget communal et nous ne croyons pas à « l'opération blanche » avancée par le Maire.

Selon le procès-verbal du dernier Conseil Municipal du 17 septembre 2024, M. le Maire a déclaré :

« S'il n'y a pas d'issue trouvée, c'est la prochaine municipalité qui héritera du problème ».

En fin de compte, c'est bien le contribuable provillois qui devra payer pour ces erreurs de gestion.